

Besançon, le 20 septembre 2024

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale
Circonscription de BESANCON 3

à

Mesdames les Directrices
Messieurs les Directeurs
Mesdames et Messieurs les Enseignants
des écoles de la Circonscription

A émarger par :

- Le directeur / La directrice
- Tous les enseignants y compris les enseignants spécialisés du RASED et les psychologues de l'Éducation nationale
- Les compléments de service
- Les remplaçants rattachés à une école



Circonscription de BESANCON 3

26 avenue de l'observatoire
25030 BESANCON CEDEX

Téléphone : 03 81 65 48 51
Courriel : ce.iemb3.dsden25@ac-besancon.fr

NOTE DE SERVICE N° 3

| FONCTION | NOM | EMARGEMENT | FONCTION | NOM | EMARGEMENT |
|----------|-----|------------|----------|-----|------------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

SOMMAIRE

**Programme
du Plan français, du Plan mathématiques, des formations pédagogiques
et des autres formations**

- 1- Contenus du Plan français et du Plan mathématiques (cycle 1 et cycle 3)
- 2- Contenus des 18 heures de formation pédagogique (cycle 2)
- 3- Le dispositif pHARe
- 4- Les formations à inscription individuelle (offre des CPD)
- 5- Formations TNE (Territoire Numérique Educatif)
- 6- Autres formations

Tous les enseignants de cycle 1 et 3 scindés en deux groupes participent respectivement au Plan français et au Plan mathématiques. Les listes respectives ont été transmises dans les écoles. Pour favoriser les échanges sur une problématique didactique et pédagogique partagée, les enseignants sont répartis en groupes restreints sous la forme de constellations.

Les enseignants de cycle 2 suivront les 18 heures de formation pédagogique dont le tableau de présentation est joint à cette note de service.

Les enseignants participant aux évaluations d'école consacrent ces 18 heures d'ORS à l'élaboration du rapport d'auto-évaluation et à la participation aux différentes instances de ce dispositif.

Chaque enseignant vérifiera que son nom est inscrit dans les listes ci-jointes et pourra contacter les conseillers pédagogiques en cas d'oubli ou d'erreur. Les titulaires remplaçants ont été intégrés dans ces listes.

18 h ORS (Obligations Réglementaires de Service)

| | | | |
|----|---|---------------------------------------|---|
| C1 | Plan français / plan maths (18 h) | | |
| C2 | Compréhension de l'oral en LV (6h) | Manipuler, verbaliser, abstraire (6h) | Inscriptions individuelles (3h) - CPD pHARe (3h) |
| C3 | Continuité Plan maths ou plan français (12 h) | | Inscriptions individuelles (3h) - CPD pHARe (3h) |

1. Les contenus du Plan français et du Plan mathématiques :

Pour le cycle 1

➤ Plan Français

27 enseignants de cycle 1 sont concernés. Ils bénéficieront de 6 temps de regroupement en dehors de la présence d'élèves et de 3 journées de stage dédiées à l'organisation d'observations croisées.

Le sujet d'étude travaillé portera sur l'entrée dans le langage. Chaque constellation s'accorde sur la thématique de formation à développer, en fonction des besoins exprimés, parmi l'offre suivante : l'enseignement de la compréhension, l'acquisition du principe alphabétique, l'enrichissement lexical.

Les conseillers pédagogiques Romain CAFFAREL et Emmanuel MAIRE assureront le suivi des deux constellations constituées.

➤ Plan mathématiques

26 enseignants de cycle 1 sont concernés. Ils bénéficieront également de 6 temps de regroupement en dehors de la présence d'élèves et de 3 journées de stage dédiées à l'organisation d'observations croisées.

Le sujet d'étude travaillé portera sur la construction des premiers outils mathématiques. Chaque constellation s'accorde sur la thématique de formation à développer, en fonction des besoins, parmi l'offre suivante : la notion d'ordinalité, des situations-problèmes pour apprendre à raisonner, l'enseignement des formes et des grandeurs.

Les conseillers pédagogiques ainsi que les deux référentes mathématiques de circonscription (Pauline LAVRUT, Amélie PARRENIN) assurent le suivi des constellations constituées.

Pour le cycle 3

➤ Plan Français (continuité)

15 enseignants de cycle 3 sont concernés. Ils bénéficieront de 4 demi-journées de formation et d'un accompagnement assuré par les conseillers pédagogiques de circonscription.

Chaque constellation détermine la thématique de formation à développer, en fonction des besoins exprimés, parmi l'offre suivante : l'enseignement de la compréhension (appropriation et mise en œuvre du *visibileo*) ou l'orthographe du verbe en étude de la langue.

➤ Plan mathématiques (continuité)

21 enseignants de cycle 3 sont concernés. Ils bénéficieront de 4 demi-journées de formation et d'un accompagnement assuré par les référentes mathématiques de circonscription et les conseillers pédagogiques de circonscription.

Chaque constellation poursuit la réflexion abordée sur les thématiques de la résolution de problèmes et l'enseignement de la géométrie.

2. Les contenus par cycle concernant la formation pédagogique (cycle 2) :

Deux parcours distanciels de formation seront proposés. Les domaines travaillés s'inscrivent dans la continuité des thèmes pédagogiques travaillés les années antérieures.

- Mathématiques : Manipuler, verbaliser, abstraire
- Temps 1 (distanciel) : parcours Magistère en auto-formation qui permet à partir de situations de classe de redéfinir le concept de manipulation et d'en percevoir les enjeux didactiques pour la construction du nombre et la résolution de problèmes.
Le parcours est accessible via ce lien : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2038>
Un prochain message vous parviendra pour préciser les modalités de visionnage.
- Temps 2 (distanciel) : apports pédagogiques pour compléter la réflexion engagée.
- Langues vivantes : Entraîner la compréhension orale
- Temps 1 (distanciel) : parcours Magistère en auto-formation qui propose des activités d'entraînement concrètes pour entraîner la compréhension de l'oral en langues vivantes.
Un message sera également envoyé en temps voulu dans les écoles pour présenter le parcours.
- Temps 2 (distanciel) : apports pédagogiques pour compléter la réflexion engagée.

3. Le dispositif pHARe

Tous les enseignants des cycles 2 et 3 sont concernés par cette formation.

L'objectif de cette formation est de comprendre les enjeux et de s'approprier la *Méthode de Préoccupation Partagée* (MPP) qui permet de traiter des situations d'intimidation ou de conflit mineures, avant que ces dernières ne s'aggravent et ne dérivent vers un cas caractérisé de harcèlement. Il s'agit du protocole de traitement recommandé pour toutes les situations d'une gravité mineure.

La répartition des enseignants dans les différentes formations pHARe figure dans l'annexe 2 en pièce jointe.

4. Les formations à inscriptions individuelles :

Ces formations concernent tous les enseignants des cycles 2 et 3 exerçant à temps plein. Chaque enseignant s'inscrit individuellement à un module de formation de 3 heures, en fonction des projets menés en classe ou des besoins en lien avec sa pratique parmi les thématiques suivantes :

- Education musicale
- Langues Vivantes
- Arts visuels
- EPS
- Numérique

Ces formations sont assurées par les Conseillers Pédagogiques Départementaux ou par l'équipe départementale des Enseignants Référents aux Usages du Numérique. L'offre des formations est proposée dans l'annexe 3.

Chaque enseignant concerné (annexe 5) par ces formations devra s'inscrire **avant le 30 septembre** en utilisant [le lien suivant](#).

5. Formations TNE (Territoire Numérique Educatif)

Les enseignants des cycles 2 et 3 des écoles de la ville de Besançon (à l'exception de l'école Saint-Claude) bénéficieront d'un report de la formation TNE qui n'a pas pu avoir lieu l'an passé en raison de la livraison tardive du matériel. Cette formation portera sur la prise en main des tablettes et sur la maîtrise des applications éducatives.

La formation sera assurée par l'Enseignante Référente aux Usages du Numérique (ERUN) de la circonscription Virginie KHODJA. Les enseignants concernés seront regroupés par écoles de secteur.

6. Autres formations

Formation réservée aux directeurs d'école : les directeurs bénéficient de formations spécifiques, en lien avec leur mission, portant cette année sur les Valeurs de la République, la laïcité et sur le dispositif pHARe. La participation à ces formations les dispense de certains modules de formation ; les précisions sont apportées dans l'annexe 1 « Tableau de présentation des formations pédagogiques », joint à la note de service.

Bonne lecture des tableaux et bonne année de formation à chacune et à chacun d'entre vous.

L'Inspectrice de l'Education Nationale



Leïla BAÏRI